

N° 1/2.21

RÉPONSE AU POSTULAT PLR "POUR UNE MEILLEURE LISIBILITÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MORGES"

Finances et promotion économique

Rapport présenté au Conseil communal en séance du 3 février 2021.

Première séance de commission : lundi 15 février 2021, à 18h30, en salle des Pas perdus, 1^{er} étage de l'Hôtel-de-Ville

Détermination de la Commission des finances : NON

TABLE DES MATIERES

1	HISTORIQUE ET CONTEXTE	3
2	PRÉAMBULE	3
3	MEILLEURE LISIBILITÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MORGES	3
3.1	Indicateurs IDHEAP	4
3.1.1	<i>Résumé du résultat de la Ville de Morges</i>	<i>4</i>
3.1.2	<i>Équilibres financiers et évolution.....</i>	<i>5</i>
3.2	Fascicule des comptes et des budgets	6
3.3	Ressources pour une meilleure compréhension des finances publiques	6
4	CONCLUSION	7
	ANNEXE TECHNIQUE	8
	Indicateurs IDHEAP – Détails et résultats de la Ville de Morges.....	8
	Indicateurs IDHEAP – Tables de notation	13

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

1 HISTORIQUE ET CONTEXTE

Par le présent rapport, la Municipalité répond au postulat PLR "pour une meilleure lisibilité de la situation financière de la Ville de Morges", déposé par Richard Bouvier et consorts lors de la séance du Conseil communal du 6 mars 2019.

Le Groupe des Libéraux-Radicaux souhaite une meilleure lisibilité de la santé financière de la Ville de Morges. Il n'est en effet pas aisé d'apprécier les coûts engendrés par une administration et les prestations offertes à la population. Ce postulat propose donc d'aborder cette problématique en utilisant l'outil financier de l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP). Il est demandé de procéder à une analyse financière de la Ville de Morges auprès de l'IDHEAP pour une période de 5 ans et de présenter un rapport au Conseil Communal.

Dans sa détermination du 1^{er} mai 2019, la Municipalité ne s'opposait pas à la prise en considération de ce postulat, qui a été accepté par le Conseil communal dans la même séance.

2 PRÉAMBULE

Par ce rapport, la Municipalité souhaite rendre les comptes publiés annuellement plus compréhensibles. Pour ce faire et parmi d'autres réalisations et propositions détaillées au chapitre 3, des indicateurs financiers ont été appliqués sur les comptes de 2015 à 2019. Ces indicateurs ont été définis par l'IDHEAP, l'Institut de hautes études en administration publique, institut rattaché à l'Université de Lausanne. Ainsi, l'IDHEAP élabore et publie chaque année le comparatif des finances cantonales et communales.

Le Service des finances a appliqué la méthodologie qui sert à la détermination de ces ratios. Les résultats et l'interprétation de ceux-ci sont présentés dans ce rapport. Ainsi, des données synthétisées permettront d'analyser la santé financière de la Ville de Morges.

3 MEILLEURE LISIBILITÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MORGES

Les comptes communaux sont certes difficiles à lire, analyser et interpréter avec de longues listes de comptes et chiffres qui sont régulièrement publiés. Il n'est en effet pas aisé d'identifier et comprendre les éléments importants qui traduisent la santé financière d'une commune.

Actuellement, la Ville de Morges est soumise au Modèle Comptable Harmonisé 1 (MCH1) qui présente certaines faiblesses liées à la présentation des comptes. Il est prévu que la Ville applique le nouveau modèle comptable à moyen terme (MCH2), une fois que la version vaudoise du MCH2 aura été actée. Cette évolution aura pour conséquence favorable de rendre les comptes communaux quelque peu plus lisibles.

En réponse au postulat, les indicateurs IDHEAP sont détaillés en annexe et permettent d'approfondir les connaissances de ceux qui le souhaitent. Cependant, il s'agit de données techniques qui sont difficiles à appréhender. C'est pourquoi, une synthèse expliquant les résultats des ratios pour la Ville de Morges est présentée aux chapitres 3.2 et 3.3.

En plus de la demande du postulat, mais toujours dans l'objectif de faciliter la lisibilité des comptes et dans l'esprit de la Loi sur l'information et l'accès aux documents (LInf), la présentation des comptes a été revue dans le fascicule du budget 2021 et le sera prochainement pour les comptes 2020. Il est également proposé quelques ouvrages de référence aux Conseillères et Conseillers communaux qui le souhaitent.

3.1 Indicateurs IDHEAP

Les indicateurs de l'IDHEAP permettent de mettre en évidence la situation financière des collectivités publiques telle qu'elle ressort de leurs rapports annuels publiés. L'analyse est réalisée avec un outil qui permet de calculer certains ratios financiers, en se basant sur les comptes publiés. Ces ratios, appréciés selon des échelles de valeurs définies par l'IDHEAP, permettent d'évaluer de manière synthétique la santé financière de la Ville.

L'analyse recourt à trois groupes d'indicateurs. Un premier groupe s'intéresse aux risques pesant sur les équilibres budgétaires, le deuxième aborde la qualité de la gestion financière et le troisième traite l'importance de l'endettement et sur les engagements accumulés.

L'outil de calcul des indicateurs de l'IDHEAP est mis à disposition des collectivités publiques. Ainsi, chaque commune est capable de calculer gratuitement et de manière indépendante le résultat des indicateurs et la notation associée. C'est donc l'option qui a été retenue pour répondre à ce postulat.

Ci-après est présentée l'analyse émanant des ratios calculés à l'aide de l'outil précité.

3.1.1 Résumé du résultat de la Ville de Morges

Ces dernières années, la Commune de Morges a pu couvrir ses charges courantes par ses revenus courants, ce qui lui a permis de ne pas devoir recourir à l'emprunt (selon l'indicateur 1 de l'IDHEAP, référencé comme I1). Cependant, en phase avec la période de développement que vit actuellement la Ville, elle a besoin de recourir à l'emprunt afin de compléter le financement de ses investissements (I2), et ce de manière plus conséquente depuis 2019, qui, de par sa notation, est à considérer comme un point d'attention.

Les revenus du patrimoine financier couvrent largement les frais d'intérêts des emprunts (I4). De même, les taux d'intérêt dont peut bénéficier actuellement la Ville sont très faibles, grâce à une qualification (rating) favorable par les instituts financiers de la santé financière actuelle de la Commune (I8).

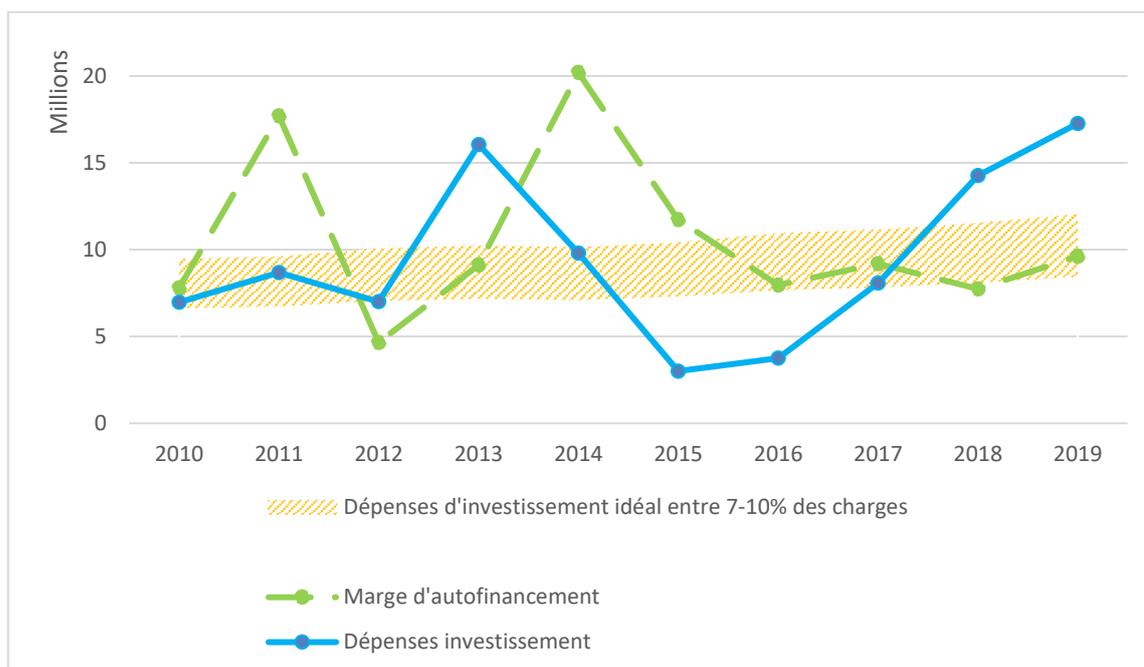
Ces dernières années, les dépenses courantes de la Commune, calculées par habitant, ont augmenté de manière soutenue. Avec des progressions de plus de 3% annuellement en 2018 et 2019, cet indicateur est également à considérer comme un point d'attention car l'analyse donne une notation défavorable due à cette évolution trop importante. Il est à préciser que les dépenses sont liées aux prestations. Celles-ci dépendent de choix politiques, à savoir la définition de l'offre que l'on souhaite mettre à disposition de la population en fonction de ses attentes.

Du côté des investissements, l'outil de l'IDHEAP considère qu'en moyenne ils devraient se situer entre 7-10% des charges courantes. La Ville de Morges, ayant connu des années de sous-investissement, connaît à présent une phase de croissance et obtient une notation acceptable pour 2019 mais est en léger surinvestissement (I6).

En ce qui concerne l'exactitude des prévisions fiscales, la notation a été bonne, mais a connu un sérieux écart en 2018, qui s'est réduit en 2019, pour arriver à un niveau à nouveau acceptable (I7).

En 2019 encore, la valeur du patrimoine financier dépassait celui des engagements (y compris la dette), ce qui permet de dire que Morges bénéficie encore d'une assise financière saine avec un taux d'endettement faible (I9 + I10). Cette situation est par contre en train de se détériorer (I3), les emprunts utilisés pour financer des investissements du patrimoine administratif, entre autres, venant péjorer ce ratio.

Afin d'illustrer les enjeux à venir, le graphique ci-après permet de se rendre plus facilement compte de la situation de la Ville de Morges. D'une part, la marge d'autofinancement en vert représente la marge financière dont la Ville dispose pour financer ses investissements. D'autre part, en bleu, la courbe représentant l'évolution des investissements financés par la Ville. En moyenne, ces deux courbes devraient s'équilibrer afin que la Ville puisse rembourser convenablement ces investissements à terme. En orange hachuré, la marge dans laquelle devraient se situer idéalement, selon l'IDHEAP, la marge d'autofinancement tout comme la moyenne des investissements pour une commune.



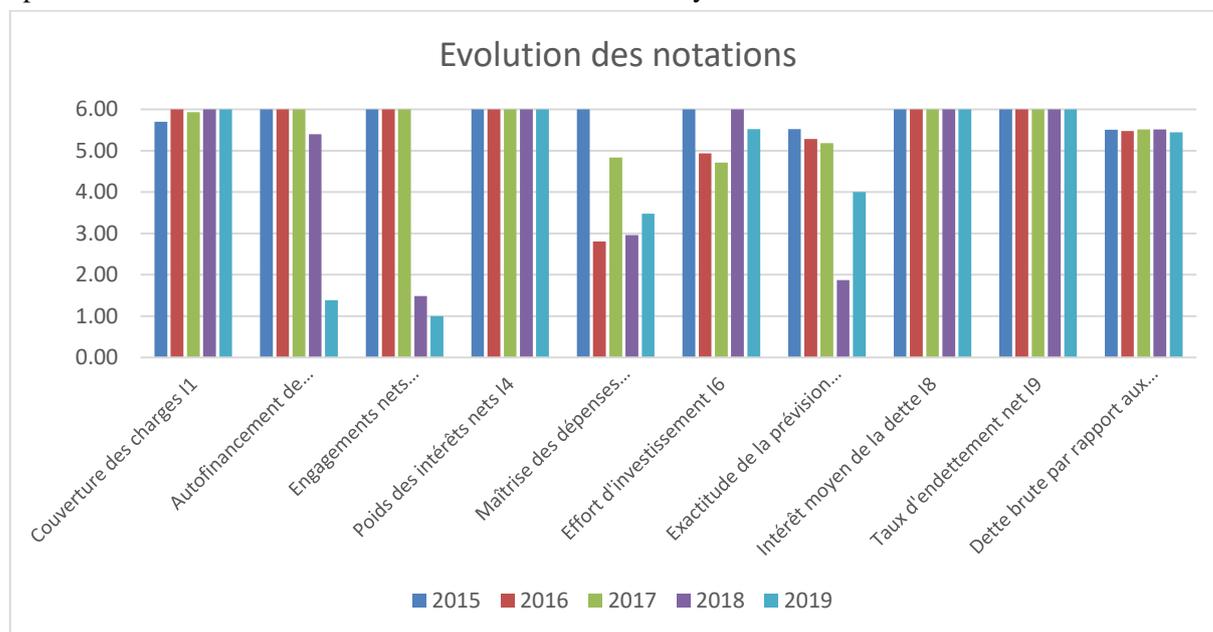
La marge d'autofinancement présentée dans ce tableau est calculée selon l'outil de l'IDHEAP. La Ville de Morges se base sur l'approche adoptée par l'UCV, qui n'inclut pas les prélèvements et attributions aux réserves dans le calcul de l'autofinancement.

3.1.2 Équilibres financiers et évolution

Selon les résultats énoncés précédemment, la Ville de Morges a des points d'attention à surveiller. En résumé, elle devra veiller à dégager une marge d'autofinancement suffisante afin de permettre de financer une partie de ses investissements.

Grâce à son assise financière, la Ville de Morges bénéficie actuellement d'une bonne notation auprès des institutions financières, ce qui lui permet de bénéficier d'intérêts très faibles. Une péjoration de sa santé aurait pour conséquence de voir ses intérêts augmenter.

Dans le but de visualiser l'ensemble des résultats des notations des indicateurs, le graphique ci-après met en évidence leur évolution sur les 5 années analysées :



3.2 Fascicule des comptes et des budgets

La communication des comptes et des budgets se fait au travers de la publication des fascicules. Il est opportun d'apporter un regard critique sur ces documents et d'en faciliter la lecture et la compréhension. C'est pourquoi le Service des finances a effectué des modifications de contenu et de graphisme, à savoir : chiffres-clés mis en exergue, graphiques montrant l'évolution sur plusieurs années, nouvelle mise en page des tableaux, ajout d'un schéma explicatif des comptes, intégration des commentaires après chaque chapitre avec rappel de la ligne budgétaire concernée et ajout d'un glossaire. Dès la publication du fascicule des comptes 2020, les indicateurs IDHEAP seront inclus avec leur notation.

3.3 Ressources pour une meilleure compréhension des finances publiques

L'Union des Communes Vaudoises (UCV) propose un ouvrage spécialement conçu pour les élu-e-s (membres des exécutifs et délibérants communaux), cadres et employé-e-s des communes. Cette brochure d'aide à l'analyse financière apporte les éléments essentiels à la compréhension des aspects techniques et pratiques de la gestion financière communale. Aussi, elle aborde des thèmes incontournables comme les comptes communaux (y compris MCH2), les principes de gestion publique, l'équilibre budgétaire, ou encore les éléments d'analyse financière, tels que les concepts de résultats et la gestion de la dette. Pour les aspects comptables, le plan comptable vaudois est utilisé ainsi que de nombreuses références au MCH2.

L'UCV propose également sur son site internet www.ucv.ch plusieurs modules de formation et quelques vidéos explicatives pour présenter des notions de finances publiques telles que, par exemple, la valeur du point d'impôt par habitants.

D'autres ressources peuvent également être utiles dans l'objectif d'approfondir la compréhension des comptes et de la gestion des ressources financières d'une collectivité, soit l'ouvrage de Nils Sogel "Comprendre et gérer les finances de ma collectivité" ou encore "La gestion des finances publiques locales" de Bernard Dafflon.

4 CONCLUSION

En réponse au postulat PLR "Pour une meilleure lisibilité de la situation financière de la Ville de Morges", une analyse chiffrée selon les critères de l'IDHEAP a été appliquée à nos finances communales. Selon cette notation, on peut évaluer que, globalement, la Ville de Morges présente une bonne santé financière.

A la lecture de ce rapport, il paraît indispensable que la définition des indicateurs ou des notions de finances publiques soit la plus homogène possible afin de permettre au lecteur une meilleure compréhension des résultats financiers. Il est à souhaiter que le futur plan comptable pour les communes MCH2 puisse servir cet intérêt.

La Municipalité estime que ce n'est pas son rôle de faire la critique de l'outil d'analyse, cependant elle tient à relever que l'appréciation de l'état de nos finances communales ne peut se résumer uniquement à des indicateurs. En effet, il s'agit d'une lecture figée qui ne prend pas en considération l'état des infrastructures, la qualité des prestations ou encore l'utilisation efficiente des ressources. L'outil offre une prise de température, il indique une valeur qui permet une notation. La démarche a le mérite d'être objective, cependant elle repose forcément sur des présupposés qu'il est difficile de déchiffrer.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du présent rapport ;
2. de dire qu'il est ainsi répondu au Postulat PLR "Pour une meilleure lisibilité de la situation financière de la Ville de Morges " déposé lors de la séance du Conseil communal du 6 mars 2019.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 7 décembre 2020.

le syndic

le secrétaire

Vincent Jaques

Giancarlo Stella

ANNEXE TECHNIQUE

Indicateurs IDHEAP – Détails et résultats de la Ville de Morges

Le tableau ci-dessous indique les résultats des indicateurs IDHEAP pour la Ville de Morges en valeur ainsi que la notation correspondante pour les cinq dernières années.

Indicateurs	2015		2016		2017		2018		2019	
	Valeur	Notation	Valeur	Notation	Valeur	Notation	Valeur	Notation	Valeur	Notation
Indicateur de l'équilibre budgétaire	Couverture des charges	11 105.09%	5.70 101.02%	6.00 103.49%	5.93 101.80%	6.00 102.42%	6.00			
	Autofinancement de l'investissement net	12 132.49%	6.00 101.47%	6.00 174.77%	6.00 91.01%	5.40 30.80%	1.39			
	Engagements nets supplémentaires	13 -8.92%	6.00 -3.70%	6.00 -2.12%	6.00 4.52%	1.48 5.70%	1.00			
	Poids des intérêts nets	14 -2.53%	6.00 -2.41%	6.00 -2.35%	6.00 -2.48%	6.00 -3.16%	6.00			
Indicateur de qualité de la gestion financière	Maîtrise des dépenses courantes par habitant	15 0.99%	6.00 4.20%	2.80 2.17%	4.83 4.04%	2.96 3.52%	3.48			
	Effort d'investissement	16 8.69%	6.00 4.87%	4.93 4.43%	4.71 7.53%	6.00 10.96%	5.52			
	Exactitude de la prévision fiscale	17 1.38%	5.52 -4.26%	5.28 -1.66%	5.18 4.30%	1.87 -11.95%	4.00			
	Intérêt moyen de la dette	18 1.82%	6.00 1.90%	6.00 1.84%	6.00 1.68%	6.00 1.18%	6.00			
Indicateur de l'importance de l'endettement	Taux d'endettement net	19 -13.12%	6.00 -19.78%	6.00 -23.15%	6.00 -14.15%	6.00 -2.90%	6.00			
	Dette brute par rapport aux revenus	110 49.71%	5.51 51.07%	5.48 49.26%	5.51 49.41%	5.51 52.93%	5.44			

Une explication de chaque indicateur ainsi que les résultats détaillés sont présentés ci-après. Le barème de notation des indicateurs IDHEAP y figure également.

Indicateur 1 (I1) : Couverture des charges

Définition	Formule	Notation
Cet indicateur mesure la couverture des charges courantes par les revenus courants	Revenus courants / charges courantes x 100	Note 6 si $100\% < I1 < 103\%$ Note 4 si $I1 < 97.5\%$ ou si $I1 > 120\%$

Résultat Ville de Morges :

Indicateurs	2015		2016		2017		2018		2019	
	Valeur	Notation	Valeur	Notation	Valeur	Notation	Valeur	Notation	Valeur	Notation
Couverture des charges	11 105.09%	5.70 101.02%	6.00 103.49%	5.93 101.80%	6.00 102.42%	6.00				

Analyse du résultat :

La notation de la Ville de Morges est proche de l'optimum chaque année. Les charges courantes sont intégralement couvertes par les revenus courants. Un léger excédent de revenus est dégagé durant les cinq dernières années.

Indicateur 2 (I2) : Autofinancement de l'investissement net

Définition	Formule	Notation
Cet indicateur mesure la part des investissements nets que la Ville peut financer par ses propres moyens	Autofinancement / moyenne sur 3 ans des investissements nets x 100	Note 6 si $I2 > 100\%$ Note 4 si $I2 < 70\%$

Résultat Ville de Morges :

Indicateurs	2015		2016		2017		2018		2019		
	Valeur	Notation									
Autofinancement de l'investissement net	12	132.49%	6.00	101.47%	6.00	174.77%	6.00	91.01%	5.40	30.80%	1.39

Analyse du résultat :

De 2015 à 2017, les dépenses d'investissements ont été autofinancées par la Ville de Morges. En 2018, le ratio montre qu'il a fallu recourir à l'emprunt pour financer les investissements. En 2019, le déficit de CHF 4.2 millions impacte fortement la capacité d'autofinancement des investissements. Ceci se reflète dans la notation de cette année et démontre qu'avec une augmentation des dépenses d'investissements sans amélioration du résultat, la Ville devra fortement recourir à l'emprunt. Toutefois, cette note de 1.39 est mitigée pour la raison suivante : Le ratio IDHEAP inclut les prélèvements et attributions aux réserves dans le calcul de l'autofinancement alors que ces éléments sont exclus dans le calcul de la marge d'autofinancement. Dans ce dernier cas, la couverture de l'investissement par l'autofinancement serait nettement améliorée.

Indicateur 3 (I3) : Engagements nets supplémentaires

Définition	Formule	Notation
Cet indicateur mesure l'accroissement ou la diminution des engagements nets, par rapport aux dépenses courantes de la Commune	$(\text{engagements nets } 31.12 - \text{engagements nets } 01.01) / \text{dépenses courantes} \times 100$	Note 6 si I3 < 0% Note 4 si I3 < 2%

Résultat Ville de Morges :

Indicateurs	2015		2016		2017		2018		2019		
	Valeur	Notation									
Engagements nets supplémentaires	13	-8.92%	6.00	-3.70%	6.00	-2.12%	6.00	4.52%	1.48	5.70%	1.00

Analyse du résultat :

Après d'excellents résultats de 2015 à 2017, le ratio se détériore en 2018 et 2019. En 2018, l'impact défavorable est dû à une baisse des actifs correspondants : d'une part une reclassification unique au bilan et, d'autre part à l'évolution "naturelle" des actifs transitoires entre 2017 et 2018. En ce qui concerne 2019, l'augmentation de la dette détériore le ratio. De plus, les passifs transitoires comprennent dès 2019 la provision pour les péréquations, qui était auparavant comptabilisée dans les Fonds spéciaux, impactant ainsi défavorablement le ratio.

En résumé, seule l'augmentation de la dette est un indicateur fiable qui justifie la baisse de la notation.

Indicateur 4 (I4) : Poids des intérêts nets

Définition	Formule	Notation
Cet indicateur mesure la part des recettes fiscales directes consacrées au paiement des intérêts de la dette	Intérêts nets / recettes fiscales directes x 100	Note 6 si I4 < 0% Note 4 si I4 < 7%

Résultat Ville de Morges :

Indicateurs	2015		2016		2017		2018		2019		
	Valeur	Notation									
Poids des intérêts nets	14	-2.53%	6.00	-2.41%	6.00	-2.35%	6.00	-2.48%	6.00	-3.16%	6.00

Analyse du résultat :

La notation de la Ville de Morges est optimale ces cinq dernières années. Malgré l'augmentation de la dette en 2019, les intérêts restent faibles notamment grâce aux emprunts à court terme à taux négatifs ainsi qu'à des renouvellements aux taux actuels du marché qui sont favorables.

Indicateur 5 (I5) : Maîtrise des dépenses courantes par habitant

Définition	Formule	Notation
Cet indicateur mesure la baisse ou progression de la dépense par habitant par rapport à la dépense de l'an précédent. Il renseigne sur l'aptitude à maîtriser l'évolution des dépenses courantes	(dépense n0 / habitant – dépense n-1 / habitant) / dépense n-1 / habitant x 100	Note 6 si I5 < 1% Note 4 si I5 < 3%

Résultat Ville de Morges :

Indicateurs	2015		2016		2017		2018		2019		
	Valeur	Notation									
Maîtrise des dépenses courantes par habitant	15	0.99%	6.00	4.20%	2.80	2.17%	4.83	4.04%	2.96	3.52%	3.48

Analyse du résultat :

Les résultats sont dispersés au cours des cinq dernières années. On constate que les charges courantes de la Ville évoluent plus rapidement que la variation de la population. Ainsi, la corrélation est faible entre ces deux éléments, corrélation qui est mesurée par ce ratio.

Indicateur 6 (I6) : Effort d'investissement

Définition	Formule	Notation
Cet indicateur mesure l'effort d'investissement par rapport aux dépenses courantes	Moyenne sur 3 ans des investissements nets / dépenses courantes x 100	Note 6 si $7\% < I6 < 10\%$ Note 4 si $I6 > 3\%$ et $I6 < 14\%$

Résultat Ville de Morges :

Indicateurs	2015		2016		2017		2018		2019		
	Valeur	Notation									
Effort d'investissement	I6	8.69%	6.00	4.87%	4.93	4.43%	4.71	7.53%	6.00	10.96%	5.52

Analyse du résultat :

Après des résultats moins favorables en 2016 et 2017, l'effort d'investissement se situe à nouveau à un niveau optimal. Cela signifie que la Ville de Morges investit suffisamment par rapport à ses charges courantes.

Indicateur 7 (I7) : Exactitude de la prévision fiscale

Définition	Formule	Notation
Cet indicateur mesure l'aptitude de la collectivité à prévoir les revenus fiscaux (directs) avec exactitude	$(\text{revenus fiscaux directs budgétés} - \text{revenus fiscaux directs réels}) / \text{revenus fiscaux directs réels} \times 100$	Note 6 si $-1\% < I7 < +1\%$ Note 4 si $I7 < 2.6\%$ et $I7 > -10\%$

Résultat Ville de Morges :

Indicateurs	2015		2016		2017		2018		2019		
	Valeur	Notation									
Exactitude de la prévision fiscale	I7	1.38%	5.52	-4.26%	5.28	-1.66%	5.18	4.30%	1.87	-11.95%	4.00

Analyse du résultat :

Les recettes fiscales sont difficiles à prévoir avec exactitude. Malgré une notation défavorable en 2018, les prévisions sont plus précises en 2019.

Indicateur 8 (I8) : Intérêt moyen de la dette

Définition	Formule	Notation
Cet indicateur renseigne sur la performance de la gestion de trésorerie	Intérêts passifs / moyenne de la dette brute au 01.01 et au 31.12 x 100	Note 6 si $I8 < 2.5\%$ Note 4 si $I8 < 4.5\%$

Résultat Ville de Morges :

Indicateurs	2015		2016		2017		2018		2019		
	Valeur	Notation									
Intérêt moyen de la dette	I8	1.82%	6.00	1.90%	6.00	1.84%	6.00	1.68%	6.00	1.18%	6.00

Analyse du résultat :

D'une part, la Ville de Morges a un faible niveau d'endettement, ce qui contribue à la bonne notation de la Ville auprès des instituts financiers. D'autre part, les intérêts sont restés faibles notamment grâce à des conditions du marché favorable. Ainsi, la notation est excellente au cours des cinq dernières années.

Indicateur 9 (I9) : Taux d'endettement net

Définition	Formule	Notation
<p>Cet indicateur renseigne sur l'importance des engagements figurant au passif du bilan de la collectivité, déduction faite des actifs appartenant au patrimoine financier</p> <p>L'indicateur met en relation le volume des engagements nets des actifs du patrimoine financier avec les revenus fiscaux</p>	Engagements nets / revenus fiscaux x 100	<p>Note 6 si I9 < 50%</p> <p>Note 4 si I9 < 125%</p>

Résultat Ville de Morges :

Indicateurs	2015		2016		2017		2018		2019		
	Valeur	Notation									
Taux d'endettement net	I9	-13.12%	6.00	-19.78%	6.00	-23.15%	6.00	-14.15%	6.00	-2.90%	6.00

Analyse du résultat :

La Ville de Morges a un endettement net très faible par rapport à ses revenus fiscaux. Ces derniers couvrent largement la dette nette.

Indicateur 10 (I10) : Dette brute par rapport aux revenus

Définition	Formule	Notation
<p>Cet indicateur renseigne sur l'importance des engagements figurant au passif du bilan de la collectivité.</p> <p>L'indicateur met en relation la dette brute avec les revenus courants</p>	Dette brute / revenus courants x 100	<p>Note 6 si I10 < 25%</p> <p>Note 4 si I10 < 125%</p>

Résultat Ville de Morges :

Indicateurs	2015		2016		2017		2018		2019		
	Valeur	Notation									
Dette brute par rapport aux revenus	I10	49.71%	5.51	51.07%	5.48	49.26%	5.51	49.41%	5.51	52.93%	5.44

Analyse du résultat :

Les revenus courants couvrent la dette brute en suffisance. Ce ratio reste stable au travers des années.

Indicateurs IDHEAP – Tables de notation

Tables de notation

Les tables de cette feuille indiquent comment les résultats des indicateurs sont notés sur une échelle allant de 6 (meilleur résultat) à 1 (résultat le moins bon).

Notation du degré de couverture des charges (I1)

Couverture des charges [I1]	Appréciation	Notation
100.0% <= I1 <= 103.0%	Equilibre ou quasi-équilibre	N = 6
103.0% < I1 <= 110.0%	Léger excédent de revenus ou de charges (non problématique)	6>N≥5
110.0% < I1 <= 120.0%	Excédent de revenus ou de charges à surveiller	5>N≥4
120.0% < I1 <= 95.5%	Excédent de revenus à surveiller de près	N = 4
95.5% <= I1 < 97.5%	Excédent de charges à surveiller de près	4>N≥3
93.0% <= I1 < 95.5%	Excédent de charges problématique	3>N≥2
90.0% <= I1 < 93.0%	Excédent de charges très problématique	2>N≥1
I1 < 90.0%	Excédent de charges extrêmement problématique	N = 1

Notation de l'autofinancement de l'investissement net (I2)

Autofinancement de l'investissement net [I2]	Appréciation	Notation
I2 >= 100.0%	Pas de recours à l'emprunt et possibilité de rembourser la dette	N = 6
100.0% > I2 >= 85.0%	Très faible recours à l'emprunt	6>N≥5
85.0% > I2 >= 70.0%	Faible recours à l'emprunt	5>N≥4
70.0% > I2 >= 55.0%	Recours significatif à l'emprunt	4>N≥3
55.0% > I2 >= 40.0%	(Trop) Fort recours à l'emprunt	3>N≥2
40.0% > I2 >= 25.0%	Recours à l'emprunt excessif	2>N≥1
25.0% > I2	Recours extrême à l'emprunt	N = 1

Notation des engagements nets supplémentaires (I3)

Engagements nets supplémentaires [I3]	Appréciation	Notation
I3 <= 0.0%	Pas d'engagements nets supplémentaires ou désengagement	N = 6
0.0% < I3 <= 1.0%	Faible hausse des engagements nets	6>N≥5
1.0% < I3 <= 2.0%	Accroissement tolérable	5>N≥4
2.0% < I3 <= 3.0%	Accroissement juste tolérable	4>N≥3
3.0% < I3 <= 4.0%	Accroissement problématique	3>N≥2
4.0% < I3 <= 5.0%	Accroissement excessif	2>N≥1
5.0% < I3	Accroissement extrême	N = 1

Notation du poids des intérêts nets (I4)

Poids des intérêts nets [I4]	Appréciation	Notation
I4 <= 0.0%	Intérêts nets nuls ou positifs	N = 6
0.0% < I4 <= 4.0%	Très faible hypothèque des intérêts nets sur les revenus fiscaux directs	6>N≥5
4.0% < I4 <= 7.0%	Faible hypothèque	5>N≥4
7.0% < I4 <= 9.0%	Hypothèque significative	4>N≥3
9.0% < I4 <= 11.0%	(Trop) Forte hypothèque	3>N≥2
11.0% < I4 <= 13.0%	Hypothèque excessive	2>N≥1
13.0% < I4	Hypothèque extrême	N = 1

Notation du taux d'endettement net (I9)

Taux d'endettement net [I9]	Appréciation	Notation
I9 <= 50.0%	Taux d'endettement minimale ou inexistant	N = 6
50.0% < I9 <= 100.0%	Taux d'endettement faible	6>N≥5
I9 <= 125.0%	Taux d'endettement encore supportable et non problématique	5>N≥4
125.0% <= I9 < 150.0%	Taux d'endettement significatif et potentiellement problématique	4>N≥3
150.0% <= I9 < 175.0%	Taux d'endettement fort et problématique	3>N≥2
175.0% < I9 < 200.0%	Taux d'endettement excessif et très problématique	2>N≥1
200.0% < I9	Taux d'endettement extrême	N = 1

Notation de la maîtrise des dépenses courantes par habitant (I5)

Maîtrise des dépenses courantes [I5]	Appréciation	Notation
I5 <= 1.0%	Dépenses très bien maîtrisées	N = 6
1.0% < I5 <= 2.0%	Dépenses bien maîtrisées	6>N≥5
2.0% < I5 <= 3.0%	Dépenses assez bien maîtrisées	5>N≥4
3.0% < I5 <= 4.0%	Dépenses faiblement maîtrisées	4>N≥3
4.0% < I5 <= 5.0%	Dépenses mal maîtrisées	3>N≥2
5.0% < I5 <= 6.0%	Dépenses potentiellement non maîtrisées	2>N≥1
6.0% < I5	Dépenses non maîtrisées	N = 1

Notation de l'effort d'investissement (I6)

Effort d'investissement [I6]	Appréciation	Notation
7.0% <= I6 <= 10.0%	Effort d'investissement idéal	N = 6
10.0% < I6 <= 12.0%	Faible écart par rapport à l'effort d'investissement idéal	6>N≥5
5.0% <= I6 < 7.0%	Excès d'investissement ou insuffisance d'investissement tolérable	5>N≥4
12.0% < I6 <= 14.0%	Excès d'investissement ou insuffisance juste tolérable	4>N≥3
3.0% <= I6 < 5.0%	Excès d'investissement ou insuffisance problématique	3>N≥2
14.0% < I6 <= 15.0%	Excès d'investissement ou insuffisance très problématique	2>N≥1
2.0% <= I6 < 3.0%	Excès d'investissement ou insuffisance extrêmement problématique	N = 1
15.0% < I6 <= 16.0%		
1.0% <= I6 < 2.0%		
16.0% < I6 <= 17.0%		
0.0% <= I6 < 1.0%		
17.0% < I6		
I6 < 0.0%		

Notation de l'exactitude de la prévision fiscale (I7)

Exactitude de la prévision fiscale [I7]	Appréciation	Notation
-1.0% < I7 <= 1.0%	Prévision exacte ou quasi exacte	N = 6
1.0% < I7 <= 1.8%	Surestimation ou sous-estimation légère (non problématique)	6>N≥5
-5.5% < I7 <= -1.0%	Surestimation ou sous-estimation à surveiller	5>N≥4
1.8% < I7 <= 2.6%	Sous-estimation à surveiller de près	N = 4
-10.0% < I7 <= -5.5%	Surestimation à surveiller de près	4>N≥3
I7 <= -10.0%	Surestimation problématique	3>N≥2
2.6% < I7 <= 3.4%	Surestimation très problématique	2>N≥1
3.4% < I7 <= 4.2%	Surestimation extrêmement problématique	N = 1
4.2% < I7 <= 5.0%		
5.0% < I7		

Notation de l'intérêt moyen de la dette (I8)

Intérêt moyen de la dette [I8]	Appréciation	Notation
I8 <= 2.5%	Très faible intérêt moyen	N = 6
2.5% < I8 <= 3.5%	Faible intérêt	6>N≥5
3.5% < I8 <= 4.5%	Intérêt acceptable	5>N≥4
4.5% < I8 <= 5.5%	Intérêt déjà élevé	4>N≥3
5.5% < I8 <= 6.5%	Intérêt potentiellement problématique	3>N≥2
6.5% < I8 <= 7.5%	Intérêt excessif	2>N≥1
7.5% < I8	Intérêt exorbitant	N = 1

Notation de la dette brute par rapport aux revenus (I10)

Dettes brute par rapport aux revenus [I10]	Appréciation	Notation
I10 <= 25.0%	Dettes brute minimale ou inexistante	N = 6
25.0% < I10 <= 75.0%	Faible dette brute	6>N≥5
75.0% < I10 <= 125.0%	Dettes brute encore supportable et non problématique	5>N≥4
125.0% < I10 <= 150.0%	Dettes brute significative et potentiellement problématique	4>N≥3
150.0% < I10 <= 175.0%	Dettes brute élevée et problématique	3>N≥2
175.0% < I10 <= 200.0%	Dettes brute excessive et très problématique	2>N≥1
200.0% < I10	Dettes brute extrême	N = 1